Point de vue politique: Le facteur temps (durée) dans le cadre du dossier Center Parcs le Rousset.
Nicole Sicard Ensemble!71

Il apparaît clairement à mi-débat que l'importance du «facteur temps» devient de plus en plus aiguë, avec des visions et des valeurs totalement différentes. Il convient d'analyser ce qui est de l'ordre du temps court ou au contraire du temps long.

Le temps court.
- C'était celui des signatures du protocole d'accord, lorsque R. Chaintron, président du Conseil Général s'est réjoui dans le jsl en juillet 2014: «Le Center Parcs du Rousset, c'est fait». Le choix s'était opéré en cercle restreint sans que la population ait été invitée à prendre connaissance du dossier et à se prononcer sur le projet. Quand le collectif du Geai a commencé il y a un peu plus d'un an son travail de terrain, ses réunions publiques et ses rencontres avec des élus, le Collectif s'est aperçu que bon nombre d'élus n'étaient pas au courant du contenu du protocole, voire de son existence-même.

- C'est celui de la finance et des revenus immédiats. Le dossier du Center Parc du Rousset ne se projette d'ailleurs que très peu au-delà d'une vingtaine d'années.

- C'est celui des «entrepreneurs» qui regrettent tout ce temps «perdu» avant le démarrage des travaux. C'était aussi celui d'autres choix passés qui se traduisent aujourd'hui par des investissements publics égarés dans des échecs notoires (Château de la Boulaye, ...etc)

Le temps long
- C'est celui de la réflexion, des échanges, des études, du respect des lois. Encore convient-il pour l'optimiser que les réponses aux questions posées soient données dans les délais raisonnables les plus courts possibles.

- C'est celui de la valorisation pérenne d'un territoire en tenant compte des besoins réels de la population. C'est à dire en tenant compte des enjeux immédiats mais aussi d'enjeux plus lointains.

- C'est celui de la prise en compte de l'impact environnemental. A cet égard, le projet Center Parcs va complètement à contre sens de ce que tout le monde sait (y compris les lobbys financiers qui intègrent à cette fin une démarche publicitaire d'apparence écologique): le temps est maintenant venu de penser «sobriété». There is no alternative.

Appel aux élus
La responsabilité élective ne saurait se limiter dans le temps, au point d'exclure la prise en compte d'un «après» qui serait désastreux s'il découlait de choix mal maîtrisés.
Il n'est pas trop tard pour reconsidérer tous les risques (y compris financiers) et oser cesser de soutenir un projet immobilier d'un autre âge.

N. Sicard Ensemble!71